

Le Président de l'université Paris Dauphine-PSL

Vu le Code de l'éducation, notamment dans son article L.952-6-1,

Vu la Loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment dans son article 25,

Vu le Décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences

Vu le vote du Conseil d'administration en formation restreinte, sur la composition numérique et nominative des comités de sélection, en date du 5 juillet 2021

ARRETE

Article 1 : Le comité de sélection relatif à l'emploi de Maître de conférences n°240, section 11, profil : anglais appliqué à la sociologie, à l'économie et aux sciences politiques. Civilisation des pays anglophones est constitué de dix membres :

	NOM	Prénom	Corps/qualité	Discipline enseignée ou de recherche	Etablissement d'origine
Collège A internes	GILFEDDER	DEIRDRE	PR	langues et littératures anglaises	Paris Dauphine-PSL
	BESSIERE	CELINE	PR	Sociologie/démographie	Paris Dauphine-PSL
Collège A extérieurs	BINARD	Florence	PR	langues et littératures anglaises	Paris Diderot
	VERGNIOLE DE CHANTAL	François	PR	langues et littératures anglaises	Paris Diderot
	TIMERA	Mahamet	PR	Sociologie/démographie	Paris Diderot
Collège B internes	AMANDOLESE ROVERA	Catherine	MCF	langues et littératures anglaises	Paris Dauphine-PSL
	TROTIGNON	Béatrice	MCF	langues et littératures anglaises	Paris Dauphine-PSL
	ANGEY-SENTUC	GABRIELLE	MCF	sociologie/démographie	Paris Dauphine-PSL
Collège B extérieurs	ALBISSON	Grégory	MCF	Langues, littératures et civilisations anglaises	Université de Grenoble
	HARSIN	Jayson	Associate professor	Communication, média et culture	American University of Paris

Article 2 : Madame Deirdre GILFEDDER, Professeur des universités, est désignée en qualité de Présidente de ce comité.
Madame Catherine AMANDOLESE-ROVERA, Maître de conférences, est désignée en qualité de Vice-Présidente.

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 Paris Cedex 16

Article 3 : Le comité fonctionne du 12 juillet 2021 au 5 octobre 2021. Après avoir rendu son avis, il est mis fin au comité de sélection.

Article 4 : La Directrice générale des services de l'université est chargée de l'exécution du présent arrêté.



El Mouhoub MOUHOUD